

Dépôt d'un mémoire auprès du Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE)

Projet de construction d'un tramway à Québec



Le 28 juillet 2020

Dépôt d'un mémoire auprès du Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) dans le cadre du projet de construction d'un tramway à Québec

MISE EN CONTEXTE

Depuis 1998, Développement Côte-de-Beaupré est l'organisme responsable du développement local et régional du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Une présentation de l'organisme est détaillée en dernière partie du mémoire.

En 2011, l'organisme devient mandataire de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de la MRC de l'Île d'Orléans. Au nom des MRCs, sous le vocable *PLUMobile - organisateur de déplacements*, il est responsable de la planification, de l'organisation, de la coordination et de l'exploitation des services de transport collectif et de transport adapté offerts sur les territoires de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans.

Développement Côte-de-Beaupré assure cette responsabilité en conformité avec les objectifs du gouvernement, principalement en matière de mobilité durable, de transition climatique et de réduction des émissions de GES associées au transport des personnes.

Sans tenir compte du contexte exceptionnel de la pandémie de maladie à la COVID-19, PLUMobile prévoyait réaliser plus de 100 000 déplacements en 2020.

L'INTERCONNECTIVITÉ AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Le transport collectif joue ainsi un rôle primordial dans le développement des territoires ainsi que dans la mobilité et l'amélioration de la qualité de vie de la population de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de la MRC de l'Île d'Orléans. La mise en place ou le développement des services de transport durables pour l'ensemble des citoyens et des citoyennes est favorable à augmenter l'attractivité du transport collectif. D'autant plus, lorsque celui-ci se développe en collaboration et interconnexion avec les régions limitrophes. Il va sans dire que le développement du transport collectif s'avère l'un des facteurs majeurs qui contribuent au développement économique et social d'une collectivité.

Le projet de tramway de la Ville de Québec illustre cette interconnectivité avec les services de transport collectif des MRCs de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans. Il permettra d'améliorer l'offre actuelle et de développer des infrastructures et des services complémentaires favorisant une offre globale, durable et surtout incitative pour les personnes qui seront de plus en plus enclines à changer leurs comportements en matière de transport et de mobilité.

Le projet de tramway est essentiel au développement de notre service de transport collectif dans la mesure où l'interconnectivité de nos réseaux de transport respectif est fonctionnelle et efficiente. Cette interconnectivité se traduit par, notamment :

1. L'aménagement d'un quai de débarquement pour nos véhicules à la station D'Estimauville;
2. L'implantation d'un outil technologique planificateur de trajet pour l'utilisateur intégrant l'ensemble des services de transport de la Capitale-Nationale;
3. L'implantation d'une structure permettant le partage des paiements;
4. La diffusion et la promotion des services de transport démontrant l'interconnectivité, condition permettant à augmenter l'attractivité et à influencer vers le choix du transport collectif pour l'utilisateur.

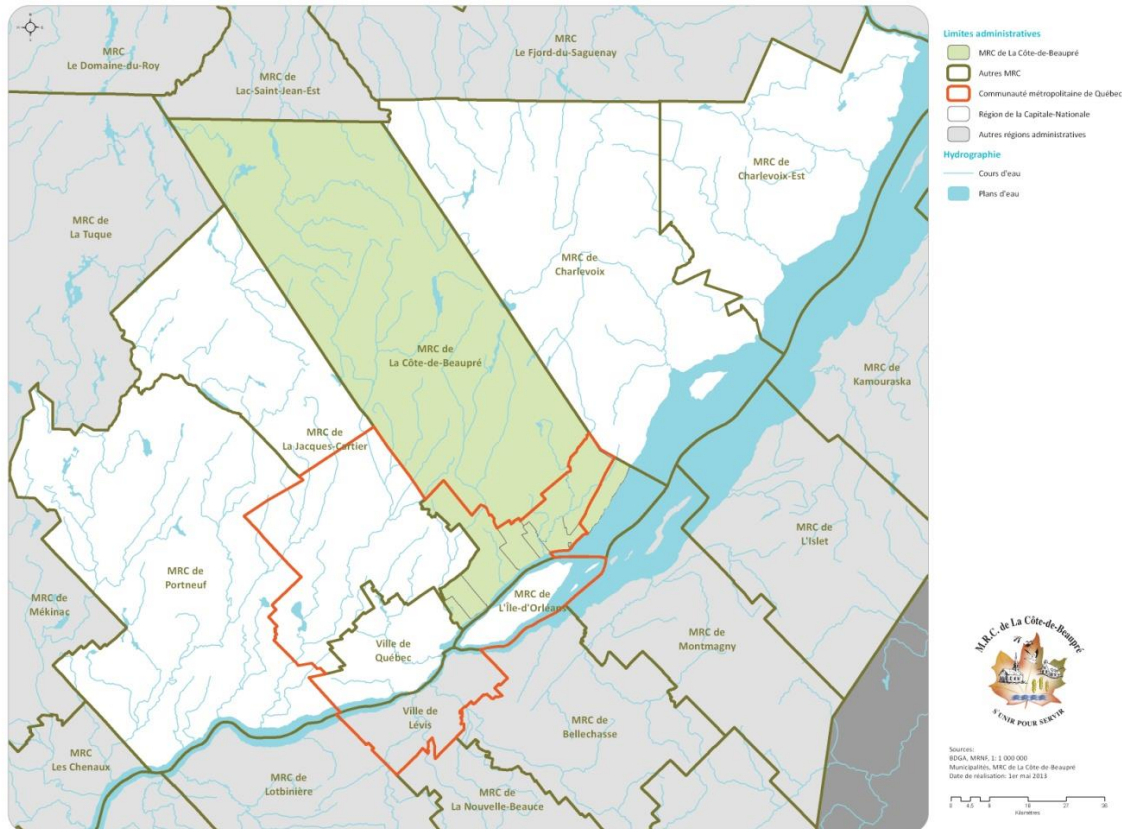
Les besoins spécifiques en termes de technologie :

1. Partage d'une plateforme client permettant la modélisation intégrée du réseau de PLUMobile et des autres réseaux de transport collectif de la Capitale-Nationale. (route, heures de passage et suivi en temps réel des bus);
2. Cette plateforme doit aussi offrir la possibilité de réserver des services de transports en ligne. Cette option sera très utile afin d'adapter des services de rabattement vers les lignes majeures de transport des réseaux régionaux;
3. Opération d'un système de communication instantané avec la clientèle (texto, message d'alerte);
4. Mettre en place un outil technologique permettant de générer de manière automatisée et selon la demande de la clientèle en temps réel des routes pour les services de rabattement;
5. Offrir une option intégrée de paiement en ligne des titres de transports au passage et mensuels;
6. Préserver l'identité corporative des réseaux des MRC dans cet effort d'intégration;
7. Préserver l'autonomie de gestion des réseaux des MRC (choix tarifaire, modification des routes et des horaires, etc.).

CONTEXTE D'EXPLOITATION PLUMOBILE

MRC de La Côte-de-Beaupré

La MRC de La Côte-de-Beaupré est située dans la région administrative de la Capitale-Nationale. Elle est plus précisément localisée sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre la ville de Québec et la région de Charlevoix, et au nord de l'Île d'Orléans. Son territoire, qui débute avec la chute Montmorency et qui se termine aux portes de Charlevoix, est facilement accessible de Québec par les autoroutes 40 et 440. Il est traversé d'est en ouest sur une distance de 55 kilomètres par la route 138, mais aussi par la route 360, et à la hauteur de Beaupré, cette dernière bifurque vers le nord pour traverser la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, pour ainsi rejoindre la municipalité de Saint-Tite-des-Caps par le rang Saint-Léon.



La MRC de La Côte-de-Beaupré n'est habitée qu'à son extrémité sud. Le développement de sa partie habitée a été réalisé tout en longueur, notamment en raison des voies de communication, particulièrement le fleuve Saint-Laurent et l'avenue Royale.

La topographie influence aussi énormément l'occupation du territoire. La partie ouest du territoire est constituée d'une étroite bande habitable de trois à cinq kilomètres de profondeur, enchâssée entre le fleuve et la falaise, le piémont des Laurentides. L'espace habité comprend aussi deux ramifications sur les hauteurs de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps.

D'une superficie de 5 028 km², la MRC comprend neuf municipalités et deux territoires non organisés, dont l'un est localisé dans l'arrière-pays et le second au sud du territoire, en bordure du fleuve Saint-Laurent. Pour l'année 2019 et tel que présenté au tableau 1, la densité de population pour toute la MRC (hors TNO) s'élevait à 43,3 alors que la densité de population des municipalités desservies par PLUMobile s'élevait à 51,1.

Finalement, selon les plus récentes données, on compte 11 870 travailleurs de 25-64 ans au sein de la MRC (données de 2016)¹. Il est intéressant de noter que, parmi ces travailleurs, la grande majorité travaille à l'extérieur de la MRC. En effet, 54.5 % des travailleurs ont comme lieu de travail l'agglomération de Québec. Un pourcentage aussi élevé vient influencer considérablement les choix à faire lorsque vient le temps de développer un service de transport collectif.

Tableau 1

Municipalité	Population²	Superficie (km²)	Densité
Beaupré	3859	26,90	143,5
Boischatel	7 960	21,50	370,2
Château-Richer	4 218	243,80	17,3
L'Ange-Gardien	3 848	53,40	72,1
Sainte-Anne-de-Beaupré	2 889	68,10	42,4
Saint-Ferréol-les-Neiges	3 386	84,60	40,0
Saint-Joachim	1 452	42,40	34,2
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	5	0,60	8,3
Saint-Tite-des-Caps	1 465	129,80	11,3
TOTAL MRC :	29 082	671,1	43,3
TOTAL MUNICIPALITÉS DESSERVIES PAR PLUMOBILE :	27 612	540,7	51,1

MRC de l'île d'Orléans

¹ Institut de la statistique du Québec. 2016. Coup d'oeil sur les régions et les MRC

² Décret no 1421-2018, 12 décembre 2018, Gouvernement du Québec

Plus petite MRC de la province, l'Île-d'Orléans se situe à environ 15 km de Québec, en bordure du fleuve Saint-Laurent. Déclarée « arrondissement historique » en 1970 par le gouvernement du Québec, notamment en raison de la richesse de son patrimoine architectural, cette MRC est ceinturée par le chemin Royal (route 368) qui relie ses six (6) municipalités, soit Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Pétronille, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et Sainte-Famille. Elle fait également partie de la région administrative de la Capitale-Nationale.

Couvrant une superficie totale de 194,59 km² avec une population totale de 7 696 habitants, l'Île d'Orléans mesure 34 km de longueur et 8 km de largeur. La municipalité la plus peuplée est Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Elle est située tout juste au seuil du pont de l'Île d'Orléans, qui est d'ailleurs le seul lien reliant l'Île à l'agglomération de Québec.

La MRC de l'Île d'Orléans a une densité de population très faible soit 39,5 habitants, ceci s'expliquant notamment par le fait que 70% du territoire de la MRC est voué à l'agriculture³.

Tableau 2

Municipalité	Population ⁴	Superficie (km ²)	Densité
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	2005	32,28	62,1
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1837	34,85	52,7
Sainte-Pétronille	1092	4,32	252,8
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	1217	43,47	28,0
Sainte-Famille	964	50,71	19,0
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	581	28,96	20,1
TOTAL MRC :	7696	194,59	39,5

La MRC de l'Île d'Orléans ne connaît pas de croissance démographique et sa population est restée relativement stable depuis les trente (30) dernières années. En effet, la MRC avait une population totale de 6 435 en 1981; c'est-à-dire que la population n'a augmenté que de 3,6 % en plus de trente (30) ans. Cela équivaut à une croissance annuelle moyenne de la population de seulement 0,1 % par an. De plus, on estime que la population connaîtra une croissance démographique très faible jusqu'en 2036, soit de 6,1 %, passant de 6 837 en 2017 à 7 062 en

³ MRC de L'Île-d'Orléans. 2015. Schéma d'aménagement révisé, p. 13

⁴ Décret no 1421-2018, 12 décembre 2018, Gouvernement du Québec

2036. En moyenne, on prévoit une croissance démographique de 16,0% dans l'ensemble des MRC de la Capitale-Nationale, ce qui fait donc de la MRC de l'Île d'Orléans celle qui aura la plus faible croissance de la région⁵.

La MRC connaîtra également un vieillissement de sa population d'ici 2036, tout comme l'ensemble du Québec. En effet, l'âge moyen dans la MRC passera de 45,6 ans en 2011 à 49,6 ans en 2036.

Finalement, selon les plus récentes données, on compte 2638 travailleurs de 25-64 ans au sein de la MRC (données de 2016)⁶. La majorité de ces travailleurs, soit 58.6%, ont comme lieu de travail l'agglomération de Québec.

PRÉSENTATION DE DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ

La mission

La mission de Développement Côte-de-Beaupré est de favoriser et soutenir l'émergence de projets structurants visant le développement local, de l'économie et de l'emploi.

Fort de son rôle rassembleur, Développement Côte-de-Beaupré offre des services pour les entrepreneurs et les acteurs du développement économique et favorise la réalisation de projets d'entreprises privées ou collectives et le soutien aux actions ou projets structurants pour l'amélioration du milieu de vie.

Les services

Une équipe de professionnels est dédiée au soutien à l'entrepreneuriat et au développement local. Parmi les services offerts :

- Aide à la réalisation du plan d'affaires
- Aide financière
- Accompagnement et suivi des entreprises et des projets
- Microcrédit Côte-de-Beaupré : entreprise en prédémarrage
- Soutien au transfert ou à l'acquisition d'une entreprise
- Aide à la recherche de financement

⁵ Institut de la statistique du Québec, 2014. Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2011-2036.

⁶ Institut de la statistique du Québec. 2016. Coup d'œil sur les régions et les MRC

- Références à des services spécialisés
- Développement de projets touristiques, culturels et patrimoniaux
- Promotion et animation du territoire
- Activités de consultation et de formation
- Recherche de terrains ou bâtiments pour implantation ou développement d'entreprise
- Services de transport collectif et adapté PLUMobile

Les Fonds

Développement Côte-de-Beaupré dispose de fonds permettant d'intervenir financièrement dans des projets de soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'économie sociale ainsi que dans des projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Parmi ceux-ci :

- Fonds Régions et ruralité (FRR)
- Fonds local d'investissement (FLI) / Fonds local de solidarité (FLS)
- Fonds local d'investissement – Volet relève
- Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEES)
- Fonds Jeunes promoteurs (FJP)
- Fonds microcrédit Côte-de-Beaupré
- Mesure soutien au travail autonome (STA) – Services Québec
- Fonds Événements
- Programme de soutien aux événements Mouvement MSA
- Fonds d'embellissement de la route 138

Les coordonnées

Développement Côte-de-Beaupré
 30, rue Sainte-Marguerite
 Beaupré (QC) G0A 1E0
 Tél : 418-827-5256

Courriel : info@developpementcdb.com
 Site Internet : www.enaaffairesaveclacote.com